



Charte Forestière de Territoire

PARTIE # 2

STRATEGIE & PLAN D' ACTIONS

ANNEXES

- 1. Tableau de synthèse des actions**
- 2. Fiches-actions du Plan d'actions**
- 3. Membres des Comités : des élus, de pilotage et technique**

Annexe 1. Tableau de synthèse des actions

Actions	Précisions	Statut	Enjeux				Axes stratégiques				
			1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)	2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services	3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire	4. Inscrire la forêt dans des dynamiques supra-locales	1. Améliorer la qualité sylvicole	2. Favoriser l'utilisation du bois local	3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions	4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts	5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs
1	Animer la Charte Forestière de Territoire Maître d'ouvrage : Grand Quercy Objectifs: - Animer le programme d'actions, le réseau de partenaires, suivre et évaluer les actions - Participation au réseau des Chartes Forestières de Territoire - Participation à la définition des politiques régionales / de Massif Central - Porter à connaissance des acteurs locaux de ces politiques et appuis possibles	Court terme	X	X	X	X	x	x	x	x	x
2	Amplifier l'animation auprès des propriétaires forestiers privés Maître d'ouvrage : CRPF Occitanie Objectifs: - Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services - Accroître le nombre de documents de gestion - Mobiliser plus de bois - Favoriser le regroupement des propriétaires forestiers (mutualisation de travaux, regroupement foncier) Partenaires : collectivités, Région, DRAAF, Syndicat propriétaires forestiers, ONF, Chambre d'agriculture, DDT	Court terme	X	X	X		x		x	x	
3	Favoriser les chantiers d'exploitation forestière durables et exemplaires Maître d'ouvrage : Grand Quercy Objectifs : - Valoriser les bonnes pratiques - Renforcer la confiance entre propriétaires forestiers, entreprises partenaires et collectivités - Améliorer la gestion des forêts et mieux préserver les ressources naturelles et les infrastructures publiques Partenaires : CRPF, collectivités, Syndicat propriétaires forestiers, Syndicat des exploitants forestiers scieurs, Département, ONF, Chambre d'agriculture, DDT Coopération avec Charte forestière Figeac Vallée de la Dordogne envisagée	Court terme		X	X	X	x		x	x	x
4	Etudier la faisabilité d'une démarche de vente locale des produits forestiers : vers une épicerie du bois Maître d'ouvrage : Association Coeur de forêt Objectifs: - Valoriser la ressource bois issue de forêts gérées et exploitées durablement - Proposer sur le marché des produits bruts ou transformés - Améliorer le tri des bois pour mieux rémunérer tous les maillons de la chaîne - Participer à l'économie locale Partenaires: professionnels, CRPF, Chambre d'agriculture, Ami bois Coopération avec Charte forestière Figeac Quercy Vallée de la Dordogne envisagée	Court terme		X	X	X	x	x	x		x
5	Accompagner la commande publique dans les projets de construction, de réhabilitation ou d'aménagement Maître d'ouvrage : Grand Quercy Objectifs: - Favoriser l'usage du bois dans les investissements publics - Limiter l'impact environnemental par l'utilisation d'un matériau biosourcé bas carbone comme le bois local - Utiliser la commande publique comme levier pour développer la filière forêt-bois Partenaires: Cofor, Vivier bois Massif Central, CAPEB, collectivités, CAUE, Chambre d'agriculture	Court terme		X	X			x		x	x
6	Valoriser et structurer la filière bois-énergie autour de projets de chaufferies Maître d'ouvrage : SCIC BEL Objectifs: - Valoriser la ressource locale d'énergie renouvelable - Réduire impacts environnementaux - Favoriser indépendance énergétique, économie verte Partenaires : Collectivités, PNR, Quercy Energies, SYDED, Chambre d'agriculture, Syndicats scieurs et propriétaires, CRPF, professionnels, Département	Court terme		X	X		x	x	x	x	x

Actions	Précisions	Statut	Enjeux				Axes stratégiques				
			1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)	2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services	3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire	4. Inscrire la forêt dans des dynamiques supra-locales	1. Améliorer la qualité sylvicole	2. Favoriser l'utilisation du bois local	3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions	4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts	5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs
7	<p>Informier et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts</p> <p>Maître d'ouvrage : Grand Quercy Objectifs: - Valoriser la forêt et ses multiples services économiques, sociaux, environnementaux : le bois, puit carbone, paysage, biodiversité, limitation de l'érosion, qualité de l'eau... - Favoriser l'interconnaissance entre acteurs - Communiquer sur les événements ou dispositifs répondant aux enjeux de la Charte - Améliorer l'efficacité de la communication des multiples événements par la mutualisation Partenaires : multiples cf. fiche action (+ Proposition d'une première sous-action 7-1 sur l'agroforesterie)</p>	A co-construire	X	X	X	X		X		X	X
8	<p>Développer la compensation carbone pour l'amélioration de la forêt et de ses services</p> <p>Maître d'ouvrage : Grand Quercy Objectifs: - Améliorer la forêt et la qualité de ses services (captage CO2, qualité des bois à moyen/long terme) - Soutenir les propriétaires dans des travaux souvent déficitaires - Améliorer la connaissance des acteurs émetteurs de la ressource forestière locale et de ses services - Renforcer leur implication en faveur de l'amélioration la forêt et de ses services et leur participation à l'économie locale Partenaires : CRPF, Syndicat propriétaires forestiers, consulaires, Quercy Energies Coopération avec Charte forestière Figeac Quercy Vallée de la Dordogne envisagée</p>	A co-construire	X	X	X	X	X		X		
9	<p>Favoriser la défense contre les incendies sur les zones à enjeux</p> <p>Maître d'ouvrage : à définir, avec DDT Objectifs: - Détailler les zones à risque fort ou très fort d'incendies (/plan départemental de protection des forêts contre les incendies: massifs Cahors/Vallée du Lot et Gourdon/Salviac) - Mieux informer, sensibiliser - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des actions Partenaires: DDT, SDIS, PNR, CRPF, collectivités, Département, Chambre d'agriculture, COFOR</p>	A co-construire		X					X	X	X
10	<p>Lutter contre l'érosion</p> <p>Maître d'ouvrage : à définir (Arbres haies paysages 46 ?) Objectifs: - Limiter l'érosion et les risques d'éboulement sur des zones à enjeux - Mettre en œuvre des techniques adaptées (plantation ou régénération naturelle) et des changements de pratiques - Reconstituer des habitats écologiques et améliorer les paysages Action ciblée sur le Quercy Blanc Partenaires : collectivités, Chambre d'agriculture, DDT, Département</p>	A co-construire		X					X	X	X
11	<p>Favoriser la gestion durable des taillis de cause</p> <p>Maître d'ouvrage : Grand Quercy Objectifs : - Encourager la gestion durable des taillis de cause et promouvoir les documents de gestion durable - Chercher des solutions d'aides financières pour les travaux déficitaires (éclaircies, broyages, etc) - Soutenir les pratiques sylvo-éco-pastorales - Limiter l'embroussaillage : ouvrir les paysages, limiter les incendies Coopération avec CFT Figeac Quercy Vallée de la Dordogne envisagée Partenaires : PNR, Département, CRPF, Chambre d'agriculture, ADASEA d'Oc (Proposition d'une première sous-action 11-1 sur le sylvopastoralisme)</p>	A co-construire	X	X			X		X		X
12	<p>Accompagner des collectivités à acquérir de la forêt ou à récupérer les biens sans maîtres</p> <p>Maître d'ouvrage : Grand Quercy Objectifs: - Reconquérir des parcelles à l'abandon, favoriser la remise en gestion voire le regroupement foncier - Accroître la gestion durable de la forêt sur des zones à enjeux (économiques/environnementaux/protection incendie...) avec la mise en œuvre de documents de gestion. - Améliorer qualitativement la forêt et favoriser la mobilisation future de BO Partenaires : SAFER, DGFiP, CRPF, ONF, Chambre d'agriculture, EPCI, COFOR, DDT, Syndicat des propriétaires forestiers Action expérimentale sur une EPCI volontaire.</p>	A co-construire	X	X							



Charte Forestière de Territoire

FICHES-ACTIONS du Plan d'actions 2019-2024

Actions à engager à court terme

Actions à co-construire



COURT TERME	ACTION 1
Intitulé de l'action	Animer la Charte Forestière de Territoire
Maître d'ouvrage	PETR Grand Quercy
Maître d'œuvre	PETR Grand Quercy
Nom et coordonnées de la personne référente	Animateur de la Charte forestière 06 42 18 10 87 125 rue des thermes 46000 CAHORS
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animer le programme d'actions, le réseau de partenaires, suivre et évaluer les actions - Participation aux réseaux des territoires forestiers, régional et national - Participation à la définition des politiques régionales / de Massif Central - Porter à connaissance des acteurs locaux de ces politiques et appuis possibles
Territoire d'action	Grand Quercy
Public(s) cible(s)	Elus Partenaires de la CFT
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et animation de la gouvernance (coélus, copil, cotech) - Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions <ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit de les aider pour l'animation de groupe de travail, la recherche de financements, la mise en relation/synergie, l'apport méthodologique, en information... et de faire avec eux des points réguliers et l'évaluation des actions. - Animation d'opérations du plan d'actions pilotées par le Grand Quercy - Communication sur la CFT : <ul style="list-style-type: none"> - Des actions de communication seront menées tout au long de l'action : auprès des partenaires, et de tout public. - La communication sur la CFT, ses objectifs et son plan d'actions se traduira par : <ul style="list-style-type: none"> - Un onglet dédié sur le site du Grand Quercy (en construction) rappellera les objectifs de la Charte et son plan d'actions (site statique) - Un site dédié aux animations forestières, déjà existant (Promenons-nous dans les bois du Grand Quercy), sera étoffé par tous les événements du plan d'actions (site dynamique) - Une identité graphique ainsi que des roll-up auront été créés dans le cadre du renouvellement de la CFT : ces outils pourront être utilisés lors d'événements (Journée internationale des forêts, semaine du développement durable, etc.) - Un bulletin d'informations semestriel sera envoyé par mél (élus : toutes les collectivités du Grand Quercy et spécifiquement ceux du PETR, et partenaires) - Suivi et évaluation - Renforcement des liens entre la CFT et le supra-local <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la définition des politiques régionales / de Massif Central - Porter à connaissance des acteurs locaux de ces politiques et appuis possibles (Région, Ad'Occ, Fibois, Critt bois...) - Participer aux réseaux des territoires forestiers, national et régional (échanges, partenariats,...) - Faire reconnaître le massif forestier du Grand Quercy et ses ressources au-delà de ses frontières - Favoriser des actions coopératives. Certains enjeux pouvant être partagés, une

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



	<p>articulation entre actions et des coopérations pourront être menées avec le PNR des Causses du Quercy et les autres territoires limitrophes (CFT Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, Périgord Noir...)</p> <p>La chargée de mission Culture/Patrimoine viendra en appui pour la mise en place d'actions, particulièrement la 7 « Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services écosystémiques ».</p>
Partenaires	Partenaires de la CFT
Calendrier prévisionnel	Démarrage en septembre 2019
Coût estimatif	XX
Financement connus/potentiels	Animateur CFT : Europe Etat Région à travers l'appel à projets Feader 16.7.1 Chargée de mission Culture/Patrimoine : Leader
Suivi et évaluation	<p>Cf. candidature 16.7.1 AAP Feader 2019 pour plus de précisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail consacré à l'animation - Nb de Comités techniques/pilotage/élus - Nombre de maitres d'ouvrage accompagnés - Nb de réunions d'animation collectives et Nb et profil de participants - Nb d'actions collectives/ engagées/ terminées/ Type d'actions - Nb d'actions de communication menées /Type d'actions/Public visé - Nb et type de documents ou outils de communication réalisés/Diffusion - Nb de participations à des réunions du réseau CFT - Nb de participations à des rencontres avec autres partenaires, lesquelles - Nb de partenariat mis en place, lesquels

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)
2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire
4. Inscrire la forêt dans des dynamiques supra-locales

Axes de la CFT

1. Améliorer la qualité sylvicole
2. Favoriser l'utilisation du bois local
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

1. Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux
2. Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois
3. Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus
5. Conforter une filière forêt bois motrice et dynamique

COURT TERME	ACTION 2
Intitulé de l'action	Amplifier l'animation auprès des propriétaires forestiers privés
Maître d'ouvrage	CNPF-Occitanie
Maître d'œuvre	CNPF-Occitanie
Nom et coordonnées de la personne référente	Marine LESTRADE 06 48 24 84 18 marine.lestrade@cnpf.fr
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services - Accroître le nombre de documents de gestion - Mobiliser + de bois - Favoriser le regroupement des propriétaires forestiers (mutualisation de travaux, regroupement foncier)
Territoire d'action	<p>En cours : PDM Cœur de Bouriane</p> <p>En suivant projet de PDM sur la partie rive droite de la Vallée du Lot et du Vignoble</p> <p>Possibilité tout autre territoire du Grand Quercy</p>
Public(s) cible(s)	<p>Propriétaires forestiers</p> <p>Elus</p>
Descriptif de l'action	<p>Les Plans de développement de massifs forestiers (PDM), mis en œuvre par le CRPF depuis une dizaine d'années sur la Bouriane (trois précédents PDM limitrophes : Haute-Bouriane, Quercy-Bouriane et Bouriane-Montcléra) se sont révélés être des outils efficaces pour répondre aux enjeux de mobilisation des propriétaires, d'accroissement de la récolte de bois et de renouvellement durable de la forêt.</p> <p>Cette action de dynamisation de la gestion forestière relève de deux logiques complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une logique territoriale, par massif, favorisant le regroupement économique des propriétaires et le développement d'une sylviculture et d'une exploitation durables, - une logique de filière, valorisant la production naturelle des forêts pour l'approvisionnement des différents utilisateurs de bois <p>Phase 1 : Etat des lieux forestier, socio-économique et environnemental du massif, par une synthèse de données cartographiques existantes et d'inventaires terrain complémentaires (forêt et desserte).</p> <p>Phase 2 : Animation d'opérations de regroupement auprès des propriétaires et élus, incluant des propositions d'actions concrètes, individuelles ou concertées, à l'échelle du massif.</p> <p>Phase 3 : Accompagnement et coordination des opérations sylvicoles et de desserte, de mobilisation et de gestion, en lien avec les opérateurs</p>

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



	économiques locaux partenaires. La mise en place de chantiers « vitrines » sert de support à des journées de formation.
Partenaires	Partenaires : collectivités, Région, DRAAF, Syndicat propriétaires forestiers, ONF, Chambre d'agriculture, DDT, COFOR
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> – Fin PDM Cœur de Bouriane 2020 – PDM sur la partie rive droite de la Vallée du Lot et du Vignoble 2021-2023
Coût estimatif	A définir
Financement connus/potentiels	Europe Etat Région à travers l'appel à projets Feader 16.7.1
Suivi et évaluation	<p>Pour le PDM Cœur de Bouriane les indicateurs de suivi sont ceux du PPRDF. Les principaux résultats attendus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des élus et des propriétaires forestiers : 80 personnes - Réalisation de diagnostics individuels : 50 diagnostics – 300 ha - Rédaction de documents de gestion durable : 20 nouveaux documents - Volumes mobilisés suite au PDM : 8 000 m3, dont 2/3 dans la durée du PDM et 1/3 dans les 2 ans suivant le PDM (engagement des opérateurs partenaires à diffuser les données économiques).

Cette action répond aux :

Enjeux CFT

1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)
2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire

Axes CFT

1. Améliorer la qualité sylvicole
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts

Orientations PRFB

1. Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux
2. Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois
3. Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus
5. Conforter une filière forêt bois motrice et dynamique

COURT TERME	ACTION 3
Intitulé de l'action	Favoriser les chantiers d'exploitation forestière durables et exemplaires
Maître d'ouvrage	PETR Grand Quercy
Maître d'œuvre	CNPF-Occitanie/PETR Grand Quercy
Nom et coordonnées de la personne référente	Animateur de la Charte forestière 06 42 18 10 87 125 rue des thermes 46000 CAHORS
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les bonnes pratiques - Renforcer la confiance entre propriétaires forestiers, entreprises partenaires et collectivités - Améliorer la gestion des forêts et de mieux préserver les ressources naturelles et les infrastructures publiques
Territoire d'action	Grand Quercy + partenariat avec CFT FVD envisagé
Public(s) cible(s)	Professionnels Elus et techniciens en charge de la voirie
Descriptif de l'action	<p>Même s'ils ne font pas majorité, certains chantiers d'exploitation forestière sont mal entrepris (par temps de pluie, sans layons prédéfinis, causant beaucoup de dégâts sur les sols et potentiellement l'eau, les paysages et les voiries privées et publiques...). Ils sont à juste titre dénoncés par les propriétaires, élus et riverains. Ils nuisent souvent aux actions visant à gérer et mobiliser de manière durable le bois par la crainte qu'ils font naître auprès des propriétaires. Il est donc nécessaire de communiquer auprès des propriétaires sur les possibilités qui leurs sont offertes pour les sécuriser, ainsi qu'auprès des élus et des professionnels.</p> <p>Le principe de cette action est d'étudier la mise en place d'une Charte de bonnes pratiques en exploitation forestière sur le modèle de celle proposée par le CRPF et signée par les professionnels dans le cadre du PDM Cœur de Bouriane.</p> <p>Afin de préserver le domaine public de dégradation, depuis plusieurs années, les COFOR élaborent des outils à destination des élus. (modèle de délibération, guide desserte, MOUV,...) Ces outils et le retour d'expérience des COFOR permettront d'amender la réflexion.</p> <p>Les Entrepreneurs Des Territoires Occitanie seront associés y compris s'ils le souhaitent dans la maîtrise d'œuvre de l'action.</p>
Partenaires	Partenaires : CRPF, collectivités, Syndicat propriétaires forestiers, Syndicat des entrepreneurs de travaux, Syndicat des exploitants forestiers scieurs, Département, ONF, Chambre d'agriculture, DDT, CFT FVD, Entrepreneurs Des Territoires Occitanie, COFOR

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



Calendrier prévisionnel	Octobre 2019 - mars 2022
Coût estimatif	A définir
Financement connus/potentiels	Animation CFT : UE Etat Région AAP Feader 16.7.1 et autofinancement Grand Quercy
Suivi et évaluation	A définir selon l'outil EVAL CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire
4. Inscrire la forêt dans des dynamiques supra-locales

Axes de la CFT

1. Améliorer la qualité sylvicole
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

2. Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus

COURT TERME	ACTION 4
Intitulé de l'action	Etudier la faisabilité d'une démarche de vente locale des produits forestiers : vers une épicerie du bois
Maître d'ouvrage	Association Coeur de Forêt
Maître d'œuvre	Association Coeur de Forêt
Nom et coordonnées de la personne référente	Anthony CHEVAL 06 77 32 56 31 Le Clau 46340 LAVERCANTIERE coordination-lot@coeurdeforet.com
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la ressource bois issue de forêts gérées et exploitées durablement - Proposer sur le marché des produits bruts ou transformés - Améliorer le tri des bois pour mieux rémunérer tous les maillons de la chaîne - Participer à l'économie locale
Territoire d'action	Grand Quercy + Lot (partenariat avec CFT FVD envisagé)
Public(s) cible(s)	Grand public (bricoleurs) Auto-constructeurs Artisans (menuisiers, charpentiers ...)
Descriptif de l'action	<p>1° expérimenter et mesurer les ventes directes de bois « au cul de la scie », en sortie de forêt</p> <p>2° Imaginer un lieu ou des lieux de ventes, stockage ... de bois locaux (sciés, voire dégauchis, rabotés, petits ouvrages ...)</p> <p>1ère étape (2019/2020) : Multiplication de ventes directes « au cul de la scie », en sortie de forêt. L'idée s'est de mesurer les coûts pour les clients mais aussi pour les différents intervenants (propriétaires, conseillers, bûcherons, débardeurs, scieurs...). Mesurer et quantifier la demande locale. Mesure de la viabilité économique, sociale et environnementale. Communication et sensibilisation en parallèle</p> <p>2ème étape (2020/2021) : Au regard des résultats de la phase 1, solliciter un accompagnement ADEFPAT pour structurer une « épicerie des bois locaux » (investissement, lieux, fonctionnement...). Structurer localement une entité (association, coopérative, ...?) capable de porter le projet et de faire fonctionner le lieu.</p>
Partenaires	Connus : CRPF, Chambre d'agriculture, PETR Envisagés : AmisBois, CAPEB, Vivier bois Massif central, Chambre de Métiers

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> – Premières expériences fin 2019 – Porter d'autres expériences 2020 – Accompagnement ADEFPAT mi 2020 – Epicerie 2021
Coût estimatif	A définir
Financement connus/potentiels	<ul style="list-style-type: none"> – Coeur de Forêt prend en charge les premières expériences si besoins (pour que tout le monde soit payé lors des premiers essais → garantie) – LEADER – Financements fondations (ex. Massif Central : "Vivons Montagne", autres...), – Privés à étudier
Suivi et évaluation	<p>Nombre de réalisation de chantier</p> <p>Nombre d'acteurs impliqués (propriétaires, professionnels, partenaires...)</p> <p>Volumes de bois mobilisés et vendus</p> <p>Suivi et mesure des coûts pour la première étape (modèle économique)</p>

Cette action répond aux :

Enjeux CFT

2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire
4. Inscire la forêt dans des dynamiques supra-locales

Axes CFT

1. Améliorer la qualité sylvicole
2. Favoriser l'utilisation du bois local
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations PRFB

- Orientation 2 : Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois
- Orientation 3 : Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie
- Orientation 5 : Conforter une filière forêt bois motrice et dynamique

COURT TERME	ACTION 5
Intitulé de l'action	Accompagner la commande publique dans les projets de construction, de réhabilitation ou d'aménagement
Maître d'ouvrage	PETR Grand Quercy
Maître d'œuvre	PETR Grand Quercy
Nom et coordonnées de la personne référente	Animateur de la Charte forestière 06 42 18 10 87 125 rue des thermes 46000 CAHORS
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'usage du bois dans les investissements publics - Limiter l'impact environnemental par l'utilisation d'un matériaux biosourcé bas carbone comme le bois local - Utiliser la commande publique comme levier pour développer la filière forêt-bois <p>Lien avec le programme ENERPAT porté par le Grand Cahors (Coupler, pour la réhabilitation de patrimoine bâti ancien, la question de l'efficacité énergétique et l'utilisation du bois local, matériaux biosourcé bas carbone & fédérer des professionnels autour de projets concrets en étudiant les modèles économiques)</p>
Territoire d'action	Grand Quercy
Public(s) cible(s)	Collectivités (élus et techniciens) Partenaires de la CFT
Descriptif de l'action	<p>Les chantiers publics lotois doivent constituer un levier pour le développement de la filière forêt-bois régionale. Souvent, des freins culturels ou des pratiques tant sur la conception que la réalisation, ont éloigné les forêts et acteurs régionaux du bois des chantiers publics.</p> <p>A travers ses missions de gestion des programmations financières (lien entre les collectivités et les financeurs) et de gestion du programme Leader, le Grand Quercy a la connaissance d'une grande partie des investissements publics réalisés sur son territoire. Mais souvent il a connaissance des projets quand ces derniers sont bien aboutis. Il s'agira de construire un argumentaire et de le communiquer auprès des collectivités afin qu'elles puissent en amont penser à contacter le Grand Quercy au stade de la réflexion des projets.</p> <p>Il s'agira ensuite d'identifier des chantiers publics potentiels le plus en amont possible et accompagnement des projets avec (re)création des chaînes de valeur.</p> <p>Le PETR Grand Quercy pourra s'appuyer sur les outils développés par les COFOR. (guide méthodologique pour l'utilisation du bois local, CCTP type, ...)</p> <p>L'accompagnement des Cofor Occitanie sera sollicité et si cela s'avère</p>

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



	<p>pertinent, le projet s'appuiera sur la marque bois du Massif Central ou encore l'accompagnement de Vivier Bois Massif Central.</p> <p>Cette action doit permettre aux élus et techniciens de collectivités d'acquérir ou de retrouver certaines pratiques, notamment, lorsque c'est possible, d'adapter le chantier aux ressources disponibles localement, et bien sûr dans le respect du code des marchés publics.</p>
Partenaires	Cofor Occitanie/ Cofor Massif Central, Vivier bois Massif Central, CAPEB, CAUE, Chambre d'agriculture
Calendrier prévisionnel	Octobre 2019- juin 2022
Coût estimatif	Animation CFT (15% d'un 0.75ETP)
Financement connus/potentiels	Animation CFT : UE Etat Région AAP Feader 16.7.1 et autofinancement Grand Quercy
Suivi et évaluation	<p>2 chantiers</p> <p>A compléter avec outil Eval CFT</p>

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire

Axes de la CFT

2. Favoriser l'utilisation du bois local
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

2. Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois
3. Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie

COURT TERME	ACTION 6
Intitulé de l'action	Valoriser et structurer la filière bois-énergie autour de projets de chaufferies
Maître d'ouvrage	SCIC Bois Energie Lot
Maître d'œuvre	SCIC Bois Energie Lot
Nom et coordonnées de la personne référente	Jean-Michel FERRY 06 32 04 55 25 jean-michel.ferry@quercy-energies.fr
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la ressource locale d'énergie renouvelable - Réduire impacts environnementaux - Favoriser indépendance énergétique, économie verte
Territoire d'action	Grand Quercy + Lot (partenariat avec CFT FVD envisagé)
Public(s) cible(s)	Collectivités, entreprises, particuliers
Descriptif de l'action	
Partenaires	Collectivités, PNR, Quercy Energies, SYDED, Chambre d'agriculture, Syndicats scieurs et propriétaires, CRPF, professionnels, Département, COFOR
Calendrier prévisionnel	
Coût estimatif	XX

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



Financement connus/potentiels	AMI
Suivi et évaluation	A compléter avec outil Eval CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire
4. Inscire la forêt dans des dynamiques supra-locales

Axes de la CFT

1. Améliorer la qualité sylvicole
2. Favoriser l'utilisation du bois local
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

2. Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois
3. Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie
5. Conforter une filière forêt bois motrice et dynamique

A CO-CONSTRUIRE	ACTION 7
Intitulé de l'action	Informier et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
Maître d'ouvrage	PETR Grand Quercy
Maître d'œuvre	Divers
Nom et coordonnées de la personne référente	Animateur de la Charte forestière 06 42 18 10 87 125 rue des thermes 46000 CAHORS
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la forêt et ses multiples services économiques, sociaux, environnementaux : le bois, puit carbone, paysage, biodiversité, limitation de l'érosion, qualité de l'eau... - Favoriser l'interconnaissance entre acteurs - Communiquer sur les événements ou dispositifs répondant aux enjeux de la Charte - Améliorer l'efficacité de la communication des multiples événements par la mutualisation
Territoire d'action	Grand Quercy + coopération avec Charte forestière Figeac Vallée de la Dordogne envisagée sur certaines actions
Public(s) cible(s)	<p>Grand public</p> <p>Propriétaires forestiers</p> <p>Professionnels</p> <p>Elus et techniciens de collectivités</p> <p>Partenaires de la CFT</p>
Descriptif de l'action	<p>Malgré la couverture de plus de 50% du territoire les forêts du Grand Quercy sont peu connues et "sous-estimées" par la population locale, les élus et les professionnels, que ça soit pour les produits bois disponibles (à part pour le BE), leurs apports actuels ou futurs en matière de qualité de l'eau, de l'air, de limitation de l'érosion, de biodiversité, d'ombre, de bien-être... La tradition forestière est inexistante ou s'est étiolée sur la Bouriane ; dans le Grand Quercy on parle peu de "forêt" mais de "bois" et elle est quasi inexistante du langage quand on sort de la Bouriane. En revanche le caractère "vert" et "naturel", et les paysages du territoire sont loués tant pour l'attractivité touristique que pour la qualité de vie, mais souvent sans mettre en exergue explicitement le rôle des arbres et des forêts.</p> <p>L'enjeu 3 de la CFT montre également qu'il est nécessaire de créer sans cesse du lien et de l'interconnaissance entre les maillons de la filière forêt-bois qu'il faut d'ailleurs elle-même faire connaître (métiers en tension, susciter des vocations), pour participer à dynamique économique locale et régionale. La question patrimoniale devra également être abordée, pour valoriser le rôle du propriétaire forestier et favoriser les transmissions de bonnes pratiques aux générations futures (documents de gestion durable, certification...), voire susciter l'intérêt d'achat/vente/échange de parcelles.</p>

	<p>Sous-actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cours: randonnées à thèmes, contées, participation à des événements type Journée Internationale des Forêts...; parcours de loisirs et sentier pédagogique (commune de Duravel avec Duravel Nature) - Equilibre sylvo-cynégétique : enclos/exclos à visée pédagogique, montrant l'impact des dégâts de gibier - Promotion de l'outil "La forêt bouge" (gestion forestière et bourse foncière) - Promotion de l'agroforesterie: Chambre d'agriculture, Arbres et Paysage 46 > plutôt sur les territoires de la Vallée du Lot et du Quercy Blanc - Valoriser ou créer des outils de communication valorisant la forêt du Grand Quercy et ses services (ex: construire petits bois du causse/ PNR) - Organiser des rencontres et évènements entre professionnels, élus, associations... ou participer à des événements existants (Journée Internationale des Forêts, Causseries, Jardins paysages, etc.) - Promouvoir les métiers et les formations
Partenaires	Partenaires de la CFT
Calendrier prévisionnel	Cette action fera l'objet d'un travail spécifique avec les acteurs/partenaires concernés à partir du dernier trimestre 2019, à l'initiative de l'animateur CFT.
Coût estimatif	Animation CFT (15% d'un 0.75ETP) Coûts des événements à estimer
Financement connus/potentiels	Animation CFT : UE Etat Région AAP Feader 16.7.1 et autofinancement Grand Quercy Actions : Leader
Suivi et évaluation	L'évaluation au terme du plan d'actions, y compris avec une enquête qualitative semble être le meilleur processus. Les indicateurs (y compris d'impact) seront définis par sous-actions.

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)
2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire
4. Inscrire la forêt dans des dynamiques supra-locales

Axes de la CFT

2. Favoriser l'utilisation du bois local
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

1. Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux
2. Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois
3. Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus
5. Conforter une filière forêt bois motrice et dynamique

Proposition	ACTION 7-1
Intitulé de l'action	Accompagnement au développement des systèmes agroforestiers face au changement climatique
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture du Lot
Maître d'œuvre	Chambre d'Agriculture du Lot
Nom et coordonnées de la personne référente	Jocelyn Dibois, conseiller forestier à la Chambre d'Agriculture du Lot 06 15 46 45 10 j.dibois@lot.chambagri.fr
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et accompagnement individuel et collectif - Animation territoriale
Territoire d'action	PETR Grand Quercy avec une zone de prédilection sur le Quercy blanc et vallée du Lot.
Public(s) cible(s)	Agriculteur et propriétaire forestier
Descriptif de l'action	<p>La Chambre d'Agriculture accompagne individuellement les agriculteurs-propriétaires forestiers dans leur démarche d'installation de système agroforestiers. Un diagnostic agroforestier est réalisé avec rédaction d'un compte rendu technique (analyse de l'exploitation agricole, diagnostic de la station, choix des arbres, modalité de financement...). Suite au diagnostic un dossier de demande de financement est rédigé et déposé auprès de la Région Occitanie pour validation. Valorisation des expériences dans le cadre de diffusion collective (presse, réunions...)</p> <p>Une réunion d'information auprès des agriculteurs-propriétaires forestiers est mise en place chaque année, en lien avec élus et le grand public afin de promouvoir l'Agroforesterie sur le territoire. Présentation globale de l'Agroforesterie, visite de terrain, modalité de financement, lien avec la PAC...)</p>
Partenaires	Région Occitanie, DDT du Lot, CRPF Occitanie, Association Arbres Haies et Paysages du Lot, Cœur de Forêt

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



Calendrier prévisionnel	Une réunion par an sur l'Agroforesterie pourra être organisée sur les secteurs de la basse vallée du Lot et le Quercy-Blanc (½ journée en salle et ½ journée sur le terrain)
Coût estimatif	2800 €
Financement connus/potentiels	TAFNB - ADEVBOIS
Suivi et évaluation	Nb de réunions Nb d'agriculteurs sensibilisés Nb d'ha plantés A compléter avec outil Eval CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)
2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire
4. Inscrire la forêt dans des dynamiques supra-locales

Axes de la CFT

2. Favoriser l'utilisation du bois local
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

1. Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux
2. Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois
3. Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus
5. Conforter une filière forêt bois motrice et dynamique

A CO-CONSTRUIRE	ACTION 8
Intitulé de l'action	Développer la compensation carbone pour l'amélioration de la forêt et de ses services
Maître d'ouvrage	PETR Grand Quercy
Maître d'œuvre	PETR Grand Quercy/ CRPF
Nom et coordonnées de la personne référente	Animateur de la Charte forestière 06 42 18 10 87 125 rue des thermes 46000 CAHORS
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la forêt et de la qualité de ses services (captage CO₂, qualité des bois à moyen/long terme) - Soutenir les propriétaires dans des travaux souvent déficitaires - Améliorer la connaissance des acteurs émetteurs de la ressource forestière locale et de ses services - Renforcer leur implication en faveur de l'amélioration la forêt et de ses services et leur participation à l'économie locale - Augmenter le volume de bois pour la filière énergie locale et régionale
Territoire d'action	Grand Quercy + coopération avec Charte forestière Figeac Vallée de la Dordogne envisagée
Public(s) cible(s)	Elus Propriétaires forestiers Partenaires de la CFT Entreprises
Descriptif de l'action	<p>Le label bois carbone a été validé par le Ministère de la Transition écologique début 2019. Il permettrait aux entreprises de compenser leur empreinte carbone par le soutien financier de projet vertueux, dans les domaines (par ordre de priorité pour le territoire du Grand Quercy) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le balivage de taillis (châtaigniers par exemple) 2. Reboisement de forêt dépérissante ou dégradée 3. Plantation de terrain agricole ou de friches <p>Il s'agira dans un premier temps de rencontrer les entreprises émettrices du territoire pour leur présenter le dispositif. Des projets forestiers pilotes seront identifiés en partenariat avec le CRPF. Une seconde phase visera à accompagner les projets jusqu'à la réalisation des coupes. Ces projets pilotes serviront à la communication du dispositif. Une coopération avec la CFT Figeac Quercy Vallée de la Dordogne est envisagée.</p>
Partenaires	Partenaires : CRPF, Syndicat propriétaires forestiers, consulaires, Quercy Energies, CFT FQVD, COFOR

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



Calendrier prévisionnel	Cette action fera l'objet d'un travail spécifique avec les acteurs/partenaires concernés à partir de début 2020, à l'initiative des maîtres d'œuvre.
Coût estimatif	XX
Financement connus/potentiels	Temps animation CFT Entreprises privés
Suivi et évaluation	A compléter avec outil Eval CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services
3. Renforcer la contribution de la filière forêt-bois dans le développement économique du territoire
4. Inscire la forêt dans des dynamiques supra-locales

Axes de la CFT

1. Améliorer la qualité sylvicole
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

1. Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus
5. Conforter une filière forêt bois motrice et dynamique

Intitulé de l'action	Favoriser la défense contre les incendies sur les zones à enjeux
Maître d'ouvrage	A définir
Maître d'œuvre	A définir
Nom et coordonnées de la personne référente	A définir
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Détailler les zones à risque fort ou très fort d'incendies du Plan de Protection des Forêts Contre les Incendies du Lot 2015-2025 - Mieux informer, sensibiliser - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des actions
Territoire d'action	2 zones : massifs « Moyenne Vallée du Lot » (Cahors/Vallée du Lot) et « Ouest » (Gourdon/Salviac)
Public(s) cible(s)	Elus et techniciens de collectivités Habitants, touristes Propriétaires forestiers (OLD)
Descriptif de l'action	<p>Le Plan de Protection des Forêts contre les Incendies 2015-2025 met en évidence sur le Grand Quercy deux zones à risque fort : une zone « Ouest » (Bouriane autour de Gourdon et Salviac) et une zone « Moyenne vallée du Lot » (Cahors et partie amont de la vallée du Lot).</p> <p>Cette action doit favoriser la mise en place de plan de massif pour la protection des incendies (action P6 du PPFCI).</p> <p>OBJECTIF : Dans les massifs à risque fort, le plan de massif aura pour objectifs d'identifier les zones à enjeux en termes d'aléa et de risque (sur la base des études existantes et du dire d'expert) et de proposer les actions pour améliorer la prévention en termes d'équipements, de communication et d'application de la réglementation.</p> <p>CONTENU INDICATIF</p> <p>I - Identification des zones à enjeux</p> <p>1.1) Utilisation du territoire</p> <p>Cartographie de l'occupation du territoire à partir des données existantes (forêt, landes, agriculture, urbanisme, tourisme – niveau de précision à définir) à partir des données existantes (BD ortho, BD topo, RPG, IGN...), enjeux environnementaux et patrimoniaux</p> <p>1.2) Milieu naturel</p> <p>Relief, exposition</p> <p>1.3) Feux de forêts</p> <p>Statistiques (nombre, surfaces, causes)</p> <p>Cartographie (contours des principaux feux, localisation des points</p>

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



	<p>d'éclosion)</p> <p>1.4) Equipements</p> <p>VOIR FICHE</p> <p>II – Actions à entreprendre sur les zones à enjeux</p> <p>II-1) Renforcement des actions de communication</p> <p>II-2) Vigilance particulière sur l'application de la réglementation</p> <p>II-3) Équipement des massifs (desserte, points d'eau)</p> <p>II-4) Orientation de la gestion de l'espace naturel pour le risque incendie (reconquête des espaces embroussaillés)</p>
Partenaires	SDIS, coopératives et experts forestiers, propriétaires, CRPF, ONF, communes et leurs groupements, Etat (DDT), Département ; PNR, PETR Grand Quercy, Chambre d'agriculture, Syndicat des propriétaires forestiers privés, COFOR
Calendrier prévisionnel	Cette action fera l'objet d'un travail spécifique avec les acteurs/partenaires concernés à partir de 2020, à l'initiative de l'animateur CFT et/ou de la DDT. Calendrier envisagé dans le PPFCl : démarrage du 1er plan année n + 3 du PPFCl, durée de 2 ans
Coût estimatif	10 000 € /plan
Financement connus/potentiels	Etat/ Feader
Suivi et évaluation	A compléter avec outil Eval CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services

Axes de la CFT

3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus

A CO-CONSTRUIRE	ACTION 10
Intitulé de l'action	Lutter contre l'érosion
Maître d'ouvrage	A définir (Arbres haies paysages 46 ? CC Quercy Blanc ?)
Maître d'œuvre	Arbres Haies Paysages 46
Nom et coordonnées de la personne référente	A définir
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'érosion et les risques d'éboulement sur des zones à enjeux - Mettre en œuvre des techniques adaptées (plantation ou régénération naturelle) et des changements de pratiques - Reconstituer des habitats écologiques et améliorer les paysages
Territoire d'action	Quercy Blanc
Public(s) cible(s)	Elus Partenaires de la CFT
Descriptif de l'action	
Partenaires	Collectivités, Chambre d'agriculture, DDT, Département, Fédération de Chasse
Calendrier prévisionnel	Cette action fera l'objet d'un travail spécifique avec les acteurs/partenaires concernés à partir de 2020, à l'initiative de l'animateur CFT et/ou maître d'ouvrage/d'oeuvre.
Coût estimatif	A définir
Financement connus/potentiels	A définir
Suivi et évaluation	A compléter avec outil Eval CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services

Axes de la CFT

3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus

A CO-CONSTRUIRE	ACTION 11
Intitulé de l'action	Favoriser la gestion durable des taillis de cause
Maître d'ouvrage	PETR Grand Quercy
Maître d'œuvre	A définir
Nom et coordonnées de la personne référente	Animateur de la Charte forestière 06 42 18 10 87 125 rue des thermes 46000 CAHORS
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la gestion durable des taillis de cause et promouvoir les documents de gestion durable - Chercher des solutions d'aides financières pour les travaux déficitaires (éclaircies, broyages, etc.) - Soutenir les pratiques sylvo-éco-pastorales - Limiter l'embroussaillage : ouvrir les paysages, limiter les incendies
Territoire d'action	Grand Quercy + Coopération avec CFT Figeac Quercy Vallée de la Dordogne envisagée
Public(s) cible(s)	Elus Partenaires de la CFT Propriétaires forestiers
Descriptif de l'action	<p>Les travaux d'éclaircies de taillis de chênes pubescents sont souvent déficitaires. Or le coût des services qu'offrent ces coupes (ex : coût d'un incendie évité) dépasse l'aspect de la filière économique pure qui sera pour ces parcelles principalement du BE ou BI.</p> <p>C'est le cas pour les travaux d'ouverture (débroussaillage, éclaircies), nécessaires pour créer des parcours de pâturage (AFP ou hors AFP), pour que les troupeaux accèdent aux parcelles ; mais également pour bons nombre de taillis qui ne sont pas gérés et pour lesquels l'embroussaillage et le risque d'incendie vont s'accroître (d'autant plus avec l'assèchement du climat)</p> <p>L'expérimentation vise à chercher des solutions pour rendre possibles ces coupes d'éclaircies, en valorisant la limitation des risques et les services écosystémiques (ouverture des paysages notamment). Lien avec les AFP et ses acteurs : propriétaires, Département, Chambre d'agriculture, PNR des Causses du Quercy, Adasea d'Oc.</p>
Partenaires	PNR, Département, CRPF, Chambre d'agriculture, ADASEA d'Oc, CFT FQVD
Calendrier prévisionnel	Cette action fera l'objet d'un travail spécifique avec les acteurs/partenaires concernés à partir de 2020, à l'initiative de l'animateur CFT.
Coût estimatif	A définir

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



Financement connus/potentiels	A définir
Suivi et évaluation	A compléter avec outil Eval CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)
2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services

Axes de la CFT

1. Améliorer la qualité sylvicole
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

1. Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus

Proposition	ACTION 11-1
Intitulé de l'action	Valorisation des taillis de Chêne pubescent par le sylvopastoralisme
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture du Lot
Maître d'œuvre	Chambre d'Agriculture du Lot
Nom et coordonnées de la personne référente	Jocelyn Dibois, conseiller forestier à la Chambre d'Agriculture du Lot 06 15 46 45 10 j.dibois@lot.chambagri.fr
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la gestion durable des taillis de cause et promouvoir les documents de gestion durable - Chercher des solutions d'aides financières pour les travaux déficitaires (éclaircies, broyages, etc.) - Soutenir les pratiques sylvo-éco-pastorales - Limiter l'embroussaillage : ouvrir les paysages, limiter les incendies
Territoire d'action	Grand Quercy + Coopération avec CFT Figeac Quercy Vallée de la Dordogne envisagée
Public(s) cible(s)	Elus Partenaires de la CFT
Descriptif de l'action	Accompagnement individuel et collectif dans une démarche de gestion sylvopastorale des forêts du Causse.
Partenaires	PETR Grand Quercy Territoire des AFP exploitants agricoles
Calendrier prévisionnel	Agriculteur-propriétaire forestier, élus
Coût estimatif	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de réunions d'information à destination des agriculteurs - propriétaires forestiers, élus, afin de les sensibiliser à la gestion sylvopastorale et la valorisation du bois. - Gestion de la ressource pastorale en lien avec le conseiller pastoral - Modalités d'exploitation et de valorisation des taillis de Chêne pubescent
Financement connus/potentiels	CRPF Occitanie, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, ADASEA d'Oc, PETR Grand Quercy et Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, Conseil Départemental, DDT du Lot

Suivi et évaluation

Une réunion par an sur pourra être organisée (½ journée en salle et ½ journée sur le terrain) par le technicien forestier et le conseiller pastoralisme.
A compléter avec outil Eval CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)
2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services

Axes de la CFT

1. Améliorer la qualité sylvicole
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

1. Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus

A CO-CONSTRUIRE	ACTION 12
Intitulé de l'action	Accompagner des collectivités à acquérir de la forêt ou à récupérer les biens sans maîtres
Maître d'ouvrage	PETR Grand Quercy
Maître d'œuvre	PETR Grand Quercy
Nom et coordonnées de la personne référente	Animateur de la Charte forestière 06 42 18 10 87 125 rue des thermes 46000 CAHORS
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Reconquérir des parcelles à l'abandon, favoriser la remise en gestion voire le regroupement foncier - Accroître la gestion durable de la forêt sur des zones à enjeux (économiques/environnementaux/protection incendie...) avec la mise en œuvre de documents de gestion. - Améliorer qualitativement la forêt et favoriser la mobilisation future de BO
Territoire d'action	Action expérimentale sur une EPCI volontaire (selon un seuil de surface minimum pour les biens à fixer)
Public(s) cible(s)	Elus et techniciens de collectivités
Descriptif de l'action	<p>Les communes peuvent devenir propriétaires des biens présumés sans maîtres. Sont concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté ; - Les immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de trois ans la taxe foncière sur les propriétés bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers. - Les immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, qui ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers <p>A chaque catégorie de biens correspond une procédure d'appréhension. Plusieurs CFT ont déjà mis en œuvre ce genre d'action, dont la CFT du Grand Quercy peut s'inspirer. Les acteurs à mobiliser, entre autres : SAFER, DGFIP, ONF, EPCI, COFOR.</p> <p>Le principe est de pouvoir agglomérer, au moins dans un premier temps, des parcelles à potentiel économique, afin de garantir une rentabilité de travaux.</p>
Partenaires	SAFER, DGFIP, CRPF, ONF, Chambre d'agriculture, EPCI, COFOR, DDT, Syndicat des propriétaires forestiers
Calendrier	Cette action fera l'objet d'un travail spécifique avec les acteurs/partenaires

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



prévisionnel	concernés à partir du dernier trimestre 2019, à l'initiative de l'animateur CFT.
Coût estimatif	A définir
Financement connus/potentiels	A définir
Suivi et évaluation	A compléter avec outil Eval CFT

Cette action répond aux :

Enjeux de la CFT

1. Créer les conditions favorables au regroupement foncier (momentané ou pérenne)
2. Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services

Axes de la CFT

2. Favoriser l'utilisation du bois local
3. Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
4. Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
5. Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

Orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois

1. Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux
4. Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus

Charte Forestière du Grand Quercy

Plan d'actions 2019-2024



Annexe 3. Membres des Comités : des élus, de pilotage et technique

Comité des élus

Michel LAVERDET	Causse de Labastide-Murat
Richard AUBRY	Cazals-Salviac
Gilles VILARD	Cazals-Salviac
Claude TAILLARDAS	Grand Cahors
Denis MARRE	Grand Cahors
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE	Grand Cahors
Jean-Albert REIX	Grand Cahors
Bernard GOURAUD	Pays de Lalbenque-Limogne
Bernard VIGNALS	Quercy Blanc
Maurice ROUSSILLON	Quercy Blanc
Stéphane MAGOT	Quercy Bouriane
Daniel THEBAULT	Quercy Bouriane
Gérard ALAZARD	Vallée du Lot et du vignoble
Serge BLADINIÈRES	Vallée du Lot et du Vignoble

Comité de pilotage

Animateur Charte	PETR Grand Quercy
Monsieur le Préfet	Préfecture du Lot
Laurent BERTHELOT	Région Occitanie
Christophe VILGRAIN	DDT
Marine LESTRADE	CRPF Occitanie
Francis CROS	Collectivités forestières Occitanie
Monsieur le président	Chambre d'Agriculture
Monsieur le président	SYDED
Monsieur le président	ADASEA D'OC
Karen SERRES	Arbres Haies Paysages 46
Anthony CHEVAL	Cœur de forêt
Eric Lalande	Vivier bois Massif Central
Nicolas GOUIX	Conservatoire des espaces naturels
Sébastien DEILHES	CAPEB du Lot
Jean-Michel FERRY	SCIC Bois Energie Lot
Eric SIMON	Syndicat des forestiers privés du Lot